



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché

Statut de l'organisme :

Commune >= 3500 h

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune de Anse

Mairie Place du Gal de Gaulle

69480 ANSE

Personne représentant le pouvoir adjudicateur :

Monsieur POMERET Daniel

Objet du marché

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

EXPLOITATION D'ANIMATION ET DE JEUX SUR LA PRESQU'ÎLE DU BORDELAN AVEC MISE À DISPOSITION D'UNE ZONE DE 200 M2

Lieu d'exécution des prestations

69480 ANSE-SITE DU BORDELAN-PLAGE DU COLOMBIER

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15 janvier 2021 à 12 h30 visite du site obligatoire le 9 janvier 2021 à 9h00.

Date de début et de fin des prestations : avril à octobre

Durée du marché : 1 saison renouvelable 2 fois (en fonction de l'avancement des travaux du port)

Retrait du dossier de consultation : Mairie Place du Gal de Gaulle - 69480 ANSE –

Tel : 04.74.67.03.84.- téléchargement sur le site de la Mairie de Anse - <http://www.mairie-anse.fr/>

Critères d'attribution et pièces à fournir :

A partir du mémoire :

1. Dossier du candidat (20%)
2. Dossier technique (50%)
3. Dossier financier (30%)

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date de remise des offres

Date d'envoi du présent avis

01 décembre 2020

Le Maire,
D.POMERET

